

Réf: Dossier 339851

Avis de constitution

SOCIETE « XENON PROJETS AFRICA »

Siège ABIDJAN MARCORY REMBLAIS À 100 M DU  
GROUPE SCOLAIRE LA ROCHELLE, Lot 187 VILLA 1, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/08/2024 , et enregistrés au CEPICI le 17/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « XENON PROJETS AFRICA »

Objet : FOURNITURE DU MATERIEL INDUSTRIEL – CHARPENTE METALLIQUE – TUYAUTERIE – CONSTRUCTION ET TECHNOLOGIE – ROBINETTERIE – GESTION DE PROJET.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREE

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY REMBLAIS À 100 M DU GROUPE SCOLAIRE LA ROCHELLE, Lot 187 VILLA 1, Ilot 0

Dirigeant(s) M JUNKO GUIASS NICOLAS (COGÉRANT), M

KOUACOU ALAIN MAXIME (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07311 du 06/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52933/GTCA/RC/2024 du 06/09/2024

